

Date de la réunion : 29 janvier 2018

Participants :

Mairie : Philippe JUVIN, Laurent MONTAGNON, Isabelle GASPAR

Les têtes de listes de différentes associations de parents d'élèves Maternelle et Elémentaire

Philippe JUVIN a souhaité rencontrer les têtes de liste de parents d'élèves afin d'avoir un échange sur les rythmes scolaires sur la commune. L'inspection Académique doit être informée du choix retenu par la commune d'ici la fin du mois de février.

Pour rappel :

- ↳ Les 2 options possibles sont, soit un maintien du rythme actuel, soit un retour à la semaine de 4 jours
- ↳ Les conseils d'école réunis en janvier se sont prononcés majoritairement pour un retour à la semaine de 4 jours (vote des parents élus, directeurs et enseignants)
- ↳ Lors du sondage organisé par les associations de parents 51,6% des parents ont exprimé leur préférence pour un maintien du rythme actuel, 46,4% pour un retour à la semaine de 4 jours, 2% n'ont pas d'avis.

Pendant cet échange, plusieurs éléments ont été précisés :

1- Pour la Mairie, il n'y a pas d'enjeu financier ni de volonté définie. L'objectif de cette rencontre est d'avoir le ressenti des parents élus pour orienter le choix final.

2- Monsieur le Maire a déjeuné avec les directeurs d'école et l'inspectrice la semaine dernière. Les enseignants préfèrent globalement un retour à la semaine de 4 jours. Selon eux, avec le système actuel, les enfants seraient plus fatigués qu'avant mais cela reste très subjectif. Il n'y a pas d'étude pour le confirmer.

NB : les associations sportives et culturelles sont également favorables à un retour à 4 jours.

3- Si on repassait à 4 jours il n'y aurait pas d'études dirigées le vendredi soir pour les élémentaires ; un système de garderie sera proposé.

P. JUVIN confirme la mise en place de cours de langues Anglais, Espagnol, Allemand, et à moyen terme l'ouverture de cours d'une langue morte. Dans son cahier des charges, il a demandé des professeurs de niveau C1 ou C2 (supérieur au niveau B2 demandé par l'éducation nationale). Dans un premier temps, ces cours ne seront proposés qu'aux enfants de CM1 et de CM2. En fonction du retour des parents et la réussite de ce nouveau module, l'offre pourrait être élargie à d'autres niveaux.

Dans tous les cas, les cours de langues seront le soir à la place de l'étude ou éventuellement le mercredi, en fonction de la demande, mais uniquement sur le temps extra-scolaire.

Des modules sur l'histoire de France et Européennes seront également prochainement proposées avec des sorties dans les musées.

En fonction des disponibilités des intervenants et de la qualité de l'animation, certaines activités proposées le vendredi pourraient être transférées sur le mercredi matin.

M. le Maire précise qu'il essaiera de transférer un maximum d'activités sur le mercredi matin.

4- Au niveau des subventions : Le fond d'amorçage est de 50€/enfants (subvention mise en place lors du passage à la semaine au rythme actuel). L'état ne donne aucune visibilité sur le maintien ou non de cette subvention.

Des éléments **nouveaux** ont été portés à notre connaissance lors de cette réunion :

1- Dans le cas où nous resterions à un rythme de 5 jours, on prête à l'inspecteur académique des propos selon lesquels l'après-midi du vendredi disparaîtrait et serait remplacé par un emploi du temps lissé sur toute la semaine, avec une heure de sortie tous les jours à 15h45 (ce qui est le principe même de la réforme de la semaine à 4,5j, notre organisation actuelle étant dérogatoire). Cette hypothèse a également été évoquée lors de réunion entre représentants de l'Education Nationale et Adjoints aux affaires scolaires des communes du département.

Cette information n'est à ce jour pas confirmée par l'IEN (inspectrice de la circonscription La Garenne Colombes / Colombes),

2- Une question se pose sur le remplacement des enseignants si on reste à 4,5 jours. Colombes est repassée à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017. Il serait à priori plus difficile de gérer les remplacements lorsque les rythmes scolaires ne sont pas les mêmes dans des villes se partageant le même pool de remplaçants. Revenir à un emploi du temps sur 4 jours, faciliterait le travail de l'inspectrice, et augmenterait les chances d'avoir un remplaçant dans une école.

Nous n'avons à ce jour aucune certitude sur ces 2 derniers points qui ne peuvent cependant pas être ignorés.

L'échange sur les rythmes scolaires se termine par une question de M. le Maire concernant notre choix. Les parents élus confirment que les 2 solutions présentent des avantages, et que cela explique pourquoi il est difficile de prendre une décision.



M. Le Maire achève cet entretien, en abordant le sujet récent des nombreuses fermetures de classes dans les Hauts de Seine.

5 fermetures sont prévues à la Garenne-Colombes : Guest Elémentaire, Jerphanion, Voltaire Maternelle & Elémentaire, Marsault Elémentaire.

Une fermeture pourrait aussi être envisagée à Marsault Maternelle.

Auparavant, les fermetures intervenaient quand le nombre moyen d'élèves était inférieur à 25. Ce seuil pourrait être augmenté à 27 ou 28.

Les parents précisent qu'il faut faire attention dans les écoles qui accueillent des classes ULIS. Il faut prévoir des espaces plus grands et un allègement des classes pour intégrer les élèves. M. le Maire va rencontrer les maires des communes voisines afin d'organiser des négociations avec l'inspection académique.

L'APELGC va contacter les associations de parents d'élèves des villes concernées par les fermetures de classe afin de réaliser une action commune.